

Augmentation des salaires ? Des miettes et de « nouvelles tâches » ! Inacceptable !

Montreuil, le 29 juin 2022

Une « augmentation » qui ne compense même pas l'inflation !

Le gouvernement a annoncé une augmentation du point d'indice de 3,5 %. Avec la FGF-FO, la FNEC FP-FO rappelle que la perte de pouvoir d'achat depuis 20 ans s'élève à 25 %. De plus, l'inflation est de 5,2% en un an de mai 2021 à mai 2022 ! Les agents publics devraient donc se résigner à subir l'inflation et perdre de l'argent ?

Et dans l'Education nationale ?

Le ministre Ndiaye a effectué ses annonces ce week-end dans la presse. Il indique vouloir « *passer le salaire des jeunes au-dessus des 2000 € net* » (en parlant des seuls enseignants). La FNEC FP-FO a questionné le ministre : doit-on s'attendre à un plafonnement du salaire pendant les 15 premières années d'exercice ? et les autres personnels ? Et les AESH par exemple, qui malgré les 3,5% généreusement octroyés par le gouvernement, resteront sous le seuil de pauvreté !

Le ministre est resté évasif et a juste répondu que les discussions ne concerneront pas uniquement les débuts de carrière mais aussi le milieu de carrière... Faut-il en déduire que bon nombre de collègues seraient écartés de cette « revalorisation » ?

De « nouvelles tâches » à effectuer ?

Il a ajouté : « *nous mettrons en place une part salariale conditionnée à des tâches nouvelles* ». De quelles tâches s'agit-il ? Et que dire des propos du ministre sur le remplacement des enseignants absents par les autres collègues, et le rattrapage des cours au retour de l'enseignant absent, propos qui ont suscité l'indignation légitime des personnels ?

Pour la FNEC FP-FO, il est impossible d'accepter ce chantage aux tâches supplémentaires pour éviter de perdre de l'argent ! C'est à l'Etat d'effectuer les recrutements nécessaires pour assurer toutes les missions et d'assurer les remplacements.

Augmenter les salaires : maintenant, sans contrepartie et à la hauteur des pertes subies !

Avec sa Confédération, la FNEC FP-FO revendique une véritable augmentation du point d'indice dans la Fonction publique, pas l'aumône des 3,5 % !

Le gouvernement doit revoir à la hausse cette « augmentation » du point d'indice qui reste en dessous du montant de l'inflation ! Il doit ouvrir sans délai une négociation pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000, pour améliorer la grille de tous les agents, et pour sortir les AED et AESH de la pauvreté, avec un vrai statut, un vrai salaire !